

Argent : dépendance : les seniors se prennent parfois trop au jeu : héritage à l'aube de la retraite

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Génération**

Band (Jahr): - **(2016)**

Heft 77

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

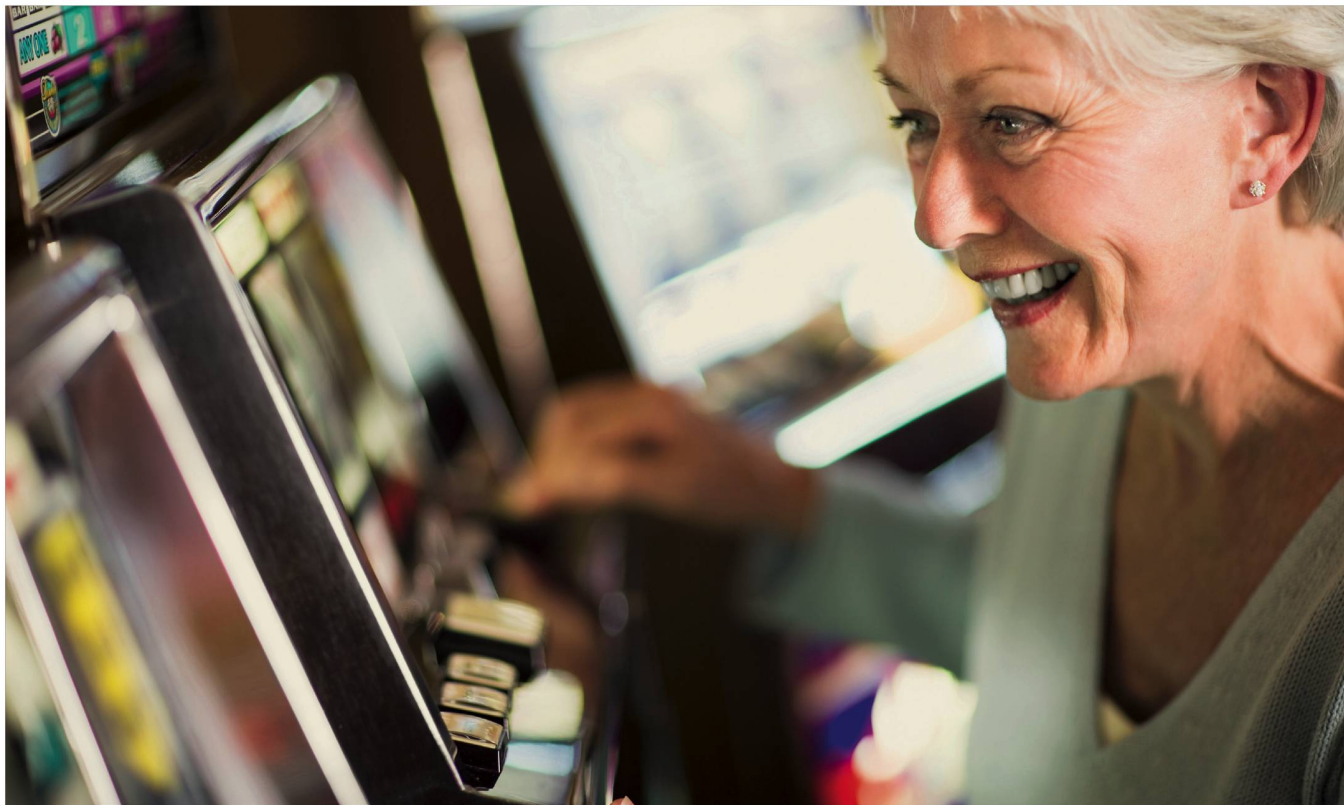
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

droit&argent

Dépendance

Les seniors se prennent parfois trop au jeu

Les aînés sont très vulnérables face aux jeux d'argent. C'est tout particulièrement vrai s'agissant des loteries électroniques et des casinos.



SUCCESSION

Que faire d'un héritage tardif?

50

IMMOBILIER

Et ma place de parc?

52

PRÉVENTION

Comment éviter les chutes.

53

CONSO

Nos conseils pour un oreiller adapté à vos besoins.

55

MULTIMÉDIA

Payez avec votre smartphone!

59

Si 100% des gagnants ont tenté leur chance, comme le dit le slogan, tous les accros aux jeux d'argent aussi, et plus d'une fois! Avec cette indéfectible candeur, ils ont à chaque partie l'espoir de pouvoir multiplier leur mise de départ, voire de toucher le jackpot. Mais la réalité est souvent autre... «Les dettes peuvent engager des sommes atteignant plusieurs cen-

taines de milliers de francs sur moins de cinq ans, déplore Sophia Achab, médecin-adjointe au Service d'addictologie des HUG et responsable du Programme spécialisé dans les addictions sans substance. L'un de mes patients a même perdu son entreprise, un autre a dû vendre ses biens immobiliers, alors que deux autres étaient menacés de devoir quitter leur locatif. Je

vois aussi des gens qui n'ont plus de quoi s'acheter à manger.» Patrick, par exemple, a dépensé l'avance sur héritage de 100 000 fr. que lui a donné son père en quelques mois.

Il faut dire que la route empruntée par les joueurs, majoritairement des hommes, est pavée de tentations. Et de nombreux seniors y cheminent. Avec des fortunes très diverses, puisque >>>

cette frange de la population serait particulièrement vulnérable face au jeu, comme le souligne un rapport de 2014 rendu par le Service de psychiatrie communautaire du CHUV. On peut y lire qu'il s'agit « d'une population plus fragile face à cette problématique, car moins dépistée, moins demandeuse d'aide, plus à risque de suicide et plus fragile financièrement ». Gwenaëlle Sidibé, directrice de l'Association genevoise Rien ne va plus, spécialisée dans la prévention de cette addiction, abonde : « La moyenne d'âge des joueurs pathologiques (NDLR ils représenteraient 1,1 % de la population, soit 75 000 personnes) se situe entre 40 et 50 ans, mais les aînés sont particulièrement vulnérables, car souvent isolés. Ils vivent des bouleversements personnels stressants liés à la sortie de la vie professionnelle, aux décès de proches ou à la maladie. »

DES MISES PLUS ÉLEVÉES

Addiction Valais l'a bien compris, puisque cette fondation a lancé une campagne de prévention qui leur est spécialement destinée. « Les seniors sont des cibles à ne pas négliger, car ils se réfugient parfois dans le jeu et les casinos pour combler un manque, atteste Romaine Darbellay, coordinatrice du programme de prévention du jeu excessif pour le canton du Valais. Une analyse secondaire de différentes sources épidémiologiques suggère d'ailleurs un ordre de grandeur de 50 % de joueurs fréquents âgés de plus de 55 ans en Suisse, ce qui correspondrait à près de 600 000 personnes. »

En outre, selon l'étude américaine McNeilly et Burke (2001), le jeu pathologique semble s'installer plus rapidement chez les personnes d'un certain âge que parmi de jeunes adultes, alors que la recherche menée par Gerstein et associés (1999) observe que les mises d'argent jouées augmentent avec l'âge.



« Les seniors sont des cibles à ne pas négliger »

ROMAINE DARBELLAY

« Les seniors ont du temps à disposition et, souvent, une baisse de leurs revenus au moment de la retraite. Leur démarche est régulièrement guidée par le gain rapide, explique la doctresse Sophia Achab. On sait aussi que certains traitements contre la maladie de Parkinson peuvent induire le jeu pathologique. »

Une impression de vulnérabilité que ne ressent pas Jérôme Colin, directeur du Casino Barrière de Montreux : « Les aînés, généralement plus intéressés par les machines à sous que par les

jeux de table, sont, à mon sens, plus raisonnables que nos autres clients, car ils savent mieux que personne les efforts qu'ils ont dû consentir pour gagner de l'argent. Aux yeux de beaucoup d'entre eux, le casino s'apparente à une sorte de place du village, où ils aiment se rencontrer. »

Pourtant, aux dires des spécialistes, les jeux des casinos et les loteries électroniques sont actuellement bel et bien ceux qui posent le plus de problèmes, les secondes représentant même un véritable casse-tête pour le corps soignant, comme en atteste la doctresse Sophia Achab : « Les loteries électroniques ont des tirages rapides et fréquents, ce qui engendre un usage compulsif. En plus, elles sont présentes dans des lieux très variés, comme les cafés, ce qui fait qu'on y est régulièrement confronté et qu'on ne peut pas en être interdit, contrairement aux casinos. »

LES SIGNES DE MANQUE

Mais une autre source de dépendance commence déjà à planer au-dessus de la tête des joueurs : les jeux en ligne. Selon une étude française, ils créeraient une addiction plus grande encore. « Il existe plusieurs pistes explicatives : anonymat, accessibilité facilitée et possibilité de faire plusieurs parties en simultané, explique encore Sophia Achab. L'addiction à ces jeux devrait devenir une priorité de recherche en matière de santé publique. »

Au fait, à partir de quel moment ce goût pour le jeu doit-il devenir une source d'inquiétude ? « Notamment quand on doit mentir à ses proches et qu'on ressent le besoin de miser toujours plus d'argent », répond Corine Kibora, porte-parole d'Addiction Suisse. « Les critères sont en grande majorité calqués sur les addictions avec substance, ajoute Sophia Achab. On peut donc aussi évoquer la perte de contrôle, le besoin de fréquence ou les signes de manque (irritabilité, troubles du sommeil, pensées incessantes). »

Si certains joueurs pris dans cet enfer du jeu connaissent une évolution spontanément favorable, d'autres ont besoin d'être aidés. Ils peuvent commencer par consulter le site www.sos-jeu.ch ou appeler le numéro vert 0800 801 381. F.R.

LA SUISSE MISERA SUR UNE NOUVELLE LOI

La Suisse s'apprête à adopter une nouvelle loi sur les jeux d'argent, en lieu et place des deux précédentes. Le Conseil fédéral a validé un avant-projet, désormais en consultation auprès du Parlement. Il prévoit de mieux coordonner les cantons (loteries) et la Confédération (casinos) dans la régulation de ce marché (1,6 milliard de fr. en 2014.) La Suisse possède l'une des densités de casinos les plus élevées du monde. La surveillance du marché des jeux d'argent en Suisse et son ouverture via les nouvelles technologies sont également au centre des débats. « Cette nouvelle loi ne doit pas oublier de renforcer la protection des joueurs pour compenser les effets de l'ouverture du marché sur internet, poursuit la spécialiste. Une libéralisation serait irresponsable sans mesures d'accompagnement. » Selon une étude de l'Université de Neuchâtel, le coût social du jeu excessif varierait entre 551 et 648 millions de francs par an. Des (en)jeux importants pour les joueurs comme pour la société !

TEST: QUEL JOUEUR ÊTES-VOUS?

Lorsque vous jouez, vous avez des difficultés à vous fixer des limites de temps et d'argent et à les respecter.

Toujours Souvent Jamais

Vous n'avez pas d'autres recours que le jeu pour combattre votre stress ou vos soucis.

Toujours Souvent Jamais

Vous préférez jouer seul(e).

Toujours Souvent Jamais

Vous ne savez pas exactement combien de temps vous passez à jouer.

Toujours Souvent Jamais

Vous ne savez pas exactement combien d'argent vous dépensez au jeu.

Toujours Souvent Jamais

Vous ne pouvez pas parler ouvertement de vos habitudes de jeu et des sommes que vous y dépensez.

Toujours Souvent Jamais

Lorsque vous perdez, vous continuez de jouer ou vous y retournez plus tard pour vous refaire.

Toujours Souvent Jamais

Vous avez du mal à dire non à une invitation à jouer.

Toujours Souvent Jamais



VOTRE RÉSULTAT

Majorité de «jamais»: votre comportement de jeu présente peu de risque, vous gardez la tête froide.

Majorité de «souvent»: vous devriez réfléchir à vos habitudes de jeu. Elles peuvent comporter des risques.

Majorité de «toujours»: attention, vous avez du mal à fixer des limites et avez tendance à perdre le contrôle. Le jeu prend trop de place dans votre vie. Ne restez pas seul face à ce problème, demandez de l'aide.

Ouah!



Made in Switzerland

Fatigue chronique?

Héritage à l'aube de la retraite

« J'ai reçu un capital en héritage. Comment puis-je l'investir ? »

REYMOND, VALLORBE (VD)



PATRICK BOTTERON,
directeur Private Banking
onshore, BCU

Les possibilités d'utilisation du capital sont extrêmement variées, mais dépendent d'un certain nombre de critères à la fois personnels et financiers qui, après leur prise en compte, devraient pouvoir vous orienter vers la solution qui vous correspond le mieux.

Votre âge ainsi que votre situation tant financière que familiale sont des éléments qui orienteront votre choix dans l'usage de votre capital. Il peut être utile immédiatement, pour améliorer votre train de vie et rendre votre quotidien plus agréable ; il peut servir à mener à bien un projet que vous n'aviez pas encore pu concrétiser, comme des travaux importants, une rénovation ou un agrandissement de votre habitation, par exemple.

Dès que le capital atteint un certain montant et que vous n'en avez pas la nécessité à court terme, il faudrait envisager de l'investir sur les marchés financiers. Ces avoirs investis pourront servir, plus tard, à compléter votre revenu à la retraite. Même si la somme peut paraître importante, elle ne signifie bien souvent pas un arrêt de votre activité lucrative ou une retraite anticipée ! Peut-être désirerez-vous aussi en conserver une partie pour en faire bénéficier vos enfants ou vos petits-enfants.

INVESTIR, MAIS COMMENT ?

Vous n'investirez pas de la même manière selon votre âge, la durée d'investissement que vous projetez pour, ensuite, profiter de votre capital potentiellement augmenté et la manière dont vous appréhendez le risque, pour vous-même et votre famille. Avant de vous lancer, vous devez définir cinq cri-

tères pour construire votre portefeuille de titres. Cette opération se fait généralement avec l'aide de votre conseiller bancaire, qui ciblera ses questions pour faciliter vos décisions et comprendre vos aspirations.

LE PROFIL DE RISQUE Le risque que vous aurez à assumer dépendra de la perspective de rendement que vous espérez. Plus le potentiel de gain est grand, plus le risque de perdre une partie du capital investi est grand aussi. Ainsi, la question essentielle sera de savoir quelle somme vous êtes prêt à perdre sans que cela soit problématique en regard de votre situation financière et personnelle. C'est un principe que vous devez garder à l'esprit tout au long de votre démarche, pour éviter des déconvenues. Le profil de risque – ou « profil d'investisseur » – qui vous est attribué détermine, ensuite, les recommandations que votre conseiller bancaire peut vous faire et permet de suivre un cap.

HORIZON DE TEMPS Quand pensez-vous avoir besoin de tout ou partie du capital ? Désirez-vous prélever des sommes régulièrement ? Combien de temps le capital sera-t-il investi ? Vous devrez vous projeter dans le temps et essayer de planifier vos besoins en argent liquide, même approximativement.

MONNAIE DE RÉFÉRENCE Dans quelle monnaie exercerez-vous habituellement votre pouvoir d'achat ? Avez-vous des projets particuliers que vous devriez financer dans une monnaie étrangère ? Le choix de votre monnaie d'investissement est loin d'être anodin. Il dépend bien plus souvent de vos habitudes de vie que d'une envie de spéculation monétaire. Si vous envisagez, en sus, d'avantager vos enfants ou vos petits-enfants, leur lieu de domicile peut également orienter votre choix de devise de référence.

UNIVERS D'INVESTISSEMENT Dans quels genres de placements souhaitez-vous investir ? Existe-t-il des fonds ou des sociétés dans lesquels vous ne voulez pas placer votre argent ?

STYLE DE GESTION A chacun sa façon d'intervenir sur les marchés financiers. Vous aurez envie de vous impliquer dans la gestion de vos avoirs un peu, beaucoup ou peut-être pas du tout. Là aussi, vous avez la possibilité de vous positionner auprès de l'établissement bancaire où vous déposerez vos fonds. Vous pourrez agir comme « soliste », en gérant votre portefeuille de manière autonome, comme « validateur » en prenant vos propres décisions, tout en étant épaulé par un conseiller, ou alors comme « délégué », en laissant un mandat à votre banque pour gérer vos avoirs selon sa politique de placement.

Il n'y a pas autant de solutions que de personnes, mais presque. La gestion de vos avoirs financiers demande toutefois une bonne et longue réflexion, quitte à devoir plusieurs fois solliciter votre conseiller pour être sûr d'avoir tout compris, tout pesé



et tout évalué. Il ne faut également pas perdre de vue que vous n'êtes pas obligé de tout investir! En planifiant vos besoins, vous pourrez, au préalable, constituer plusieurs «poches», dans lesquelles il y aura les besoins à court, à moyen et à long terme et les sommes correspondantes.

INVESTIR, MAIS DIFFÉREMMENT?

Si vous disposez déjà de capitaux investis sur les marchés financiers, recevoir un héritage pourrait modifier votre profil de risque. Selon la somme perçue, vous pourriez avoir envie d'adapter ce profil. Un autre cas de figure peut se produire si vous recevez cet héritage sous forme de placements (des actions ou des obligations, par exemple). Vous pourrez peut-être les conserver tels quels ou, alors, adapter ces investissements en fonction de votre profil de risque actuel.

Vous devrez également déterminer si votre portefeuille est suffisamment diversifié. En ayant des placements variés, vous ventilez du même coup le risque de perte.

Si vous désirez en faire profiter, par la suite, vos enfants ou vos petits-enfants, vous pourrez sélectionner des investissements à long terme en ayant pris soin de les répartir en fonction du nombre d'héritiers que vous voulez favoriser.

En dernier lieu, il ne faut pas oublier que la détention de certaines valeurs implique une imposi-

tion fiscale. Une évaluation de cette dernière devrait être effectuée au préalable, afin que vous ne soyez pas surpris, sachant que l'imposition sur le revenu croît exponentiellement.

QUELQUES CONSEILS

- **Avant d'utiliser votre montant d'héritage, veillez à ce que l'impôt éventuel de succession ait été préalablement réglé ou, alors, prévoyez de quoi le financer pour ne pas être désagréablement surpris.**
- **Les événements de votre vie peuvent modifier votre patrimoine financier et vos priorités. Faites un check-up financier régulièrement pour voir si vos investissements correspondent toujours à vos aspirations.**
- **N'oubliez pas de calculer, au préalable, l'impact fiscal de vos nouveaux investissements.**
- **Demandez conseil, renseignez-vous, prenez le temps de réfléchir et n'agissez que lorsque vous serez prêt.**